Zeitschrift: Domaine public Herausgeber: Domaine public

Band: 42 (2005)

Heft: 1632

Artikel: OMC : les services d'abord, l'agriculture ensuite

Autor: Tille, Albert

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1013391

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Les services d'abord, l'agriculture ensuite

Les négociations commerciales de l'OMC redémarrent. La Suisse pousse à la roue et affiche de priorités claires. Elle est prête à des concessions agricoles pour obtenir des avancées dans le domaine des services. Mais les défenseurs du secteur public sont aux aguets.

es paysans suisses ne font plus le poids. Et ils le savent bien. L'agriculture ne représente plus que 4% des emplois, contre 73% pour les services. Il n'est pas étonnant alors que Joseph Deiss réaffirme, à Davos comme à Genève, son appui aux négociations du cycle de Doha sur la libéralisation des services et le démantèlement progressif des protections agricoles (voir *DP* n° 1612). Afin de préparer le terrain, le ministre de l'économie propose, pour les années à venir, une enveloppe copieuse destinée aux paiements directs. Pour l'heure, le Conseil fédéral fait de la résistance face à cette générosité. Mais le feu reste au vert pour la libéralisation des services. Berne affirme et réaffirme avec force sa volonté de faire avancer des négociations qui ne menacent en rien les services publics auxquels les Suisses sont attachés. En effet, l'AGCS (Accord général sur le commerce des services) n'impose rien. Mais il permet tout. Le résultat dépend de l'attitude des négociateurs.

Selon l'accord, chacun des cent quarante-sept membres de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) peut déposer une liste de services qu'il propose d'ouvrir à la concurrence. Les pays intéressés par tel ou tel service négocient alors un accord de réciprocité. La Suisse a déposé une large liste d'ouvertures comprenant, bien sûr, les services financiers, mais aussi les télécommunications, la poste, de nombreuses professions - juristes, comptables et architectes - ou encore les services de l'environnement comme la gestion des eaux ou la protection contre le bruit. Chacun de ces secteurs est régi par des règles nationales qui subsistent. Rien ne changera, par exemple, pour la poste. La protection du monopole est maintenue. Par son offre, la Suisse s'engage simplement, ce qu'elle fait déjà, à traiter sans discrimination les entreprises étrangères intéressées aux activités ouvertes à la concurrence.

continue en page 2

JAA 1450 Sainte-Croix Annoncer les rectifications d'adresses

28 janvier 2005 Domaine Public n° 1632 Depuis quarante-deux ans, un regard différent sur l'actualité

Dans ce numéro

La politique de défense cherche une nouvelle identité. *page 2*

Les caisses des communes vaudoises tirent la langue.

Genève en mal de concordance.

page 4

La libre circulation sous surveillance. L'opinion publique échappe aux sondeurs. page 5

La poésie romande en anthologie.

Auschwitz au bout de la mémoire. page 8

Taxe CO₂

Si le Conseil fédéral renonce à cette taxe, il pénalisera les acteurs économiques qui ont appuyé jusqu'à présent sa politique. De plus, il discréditera son discours sur les bienfaits de la concurrence.

Edito en page 3

La politique de défense ne fait plus recette

Tant que le mur de Berlin tenait debout, chaque citoyen savait que notre politique de défense s'enracinait dans le concept de réduit national. Depuis l'effondrement du bloc soviétique, les menaces sont plus insaisissables. L'intérêt pour la chose militaire diminue, surtout en Suisse romande. Un constat paradoxal à l'heure où l'armée vit sa plus profonde remise en cause.

es militaires suisses sont pour la première fois officiellement engagés sur un autre continent, en Indonésie, pour faire face aux conséquences du raz-de-marée. Un contingent pouvant être porté à 6500 hommes appuie cette semaine la police grisonne pour que le Forum de Davos se déroule dans un calme alpin. Les représentations étrangères à Berne ou à Genève sollicitent de plus en plus l'armée suisse pour des missions de surveillance. Si les importantes chutes de neige de ces derniers jours devaient provoquer des avalanches, tous les regards convergeraient certainement vers Christophe Keckeis. Parallèlement, des milliers de citoyens conscrits sont toujours convoqués pour des tâches militaires plus traditionnelles. Les «cours de répétition», s'ils ont changé de nom, ne sont pas morts avec Armée XXI. Au contraire, ils ont retrouvé leur rythme annuel et constituent toujours partiellement en des entraînements au combat.

Cette multiplication des tâches intervient paradoxalement à un moment où le Parlement vient d'opérer des coupes sans précédent dans le programme d'armement 2005. Non aux nouveaux chars démineurs, non aux avions de transports. Et Samuel Schmid doit annoncer plus de mille licenciements après le nouveau plan de stationnement de l'armée. Faire plus avec toujours moins: la tâche du patron de l'armée paraît se résumer à cette équation impossible. Dur pour le moral des troupes.

Un débat muet

Une nouvelle définition de la politique de sécurité (que doit faire l'armée?) devient donc incontournable avant même de débattre de l'avenir de la conscription obligatoire. C'est là que le bât blesse. Le temps où les ténors politiques romands - à l'image d'un Georges-André Chevallaz - se profilaient sur les questions militaires paraît révolu. Le débat sur la politique de sécurité recèle pourtant tout ce qu'il faut d'ingrédients pour titiller les esprits, même les plus réfractaires: une bonne dose de réalisme pour analyser les menaces de l'après 11 septembre 2001, une pincée d'égalitarisme pour repenser le rôle des femmes dans la politique de défense, une couche de nationalisme pour épicer le débat sur une des institutions qui a sans nul doute façonné le pays et à laquelle les citoyens sont malgré tout plus attachés qu'on ne l'imagine. Il n'est jamais évident de défaire les mythes.

Dans ce contexte, la gauche n'échappe pas non plus à une nouvelle discussion de ses principales thèses sur le sujet (cf. référence). En 2001, s'il continuait à critiquer la nécessité même d'une armée suisse, le PSS mettait l'accent sur la participation des militaires à des opérations internationales de maintien de la paix. Aujourd'hui, on s'aperçoit que notre armée aurait besoin de moyens supplémentaires pour mener à bien ce type de missions. Faut-il augmenter les budgets? De même, il est permis de douter que les 15000 militaires contractuels proposés par le PSS suffiraient pour assumer toutes les missions que l'on confie à l'armée. Dans ce débat aussi, il sera nécessaire de faire entendre d'autres voix que les sirènes du repli sur soi identitaire.

Thèses du PS suisse: «La politique de paix et de sécurité de la Suisse au début du XXI° siècle», adoptées le 8 décembre 2001 par l'assemblée des délégués du PSS à Winterthour.

al.sp-ps.ch/data/Pospap-f/011208_Theses_Paix_et_Securite.pdf

OMC (suite)

Les services d'abord, l'agriculture ensuite

Au cours des négociations, Berne devra aussi répondre aux demandes de libéralisation formulées par d'autres pays. Ainsi, sous pression de Vivendi et autres Lyonnaise des Eaux, Bruxelles demande une libéralisation de la distribution d'eau potable. La Suisse peut simplement dire non. Mais tout accord est le résultat d'un troc serré. Les négociateurs luttent pour des avantages ou lâchent des concessions sous l'œil ou la pression des lobbies natio-

naux. Nombre de communes et les défenseurs de la distribution publique des eaux sont montés aux barricades. En conséquence, Berne s'est formellement engagée à refuser la demande de Bruxelles et s'y tiendra.

La Suisse n'a pas déposé une offre de libération de l'enseignement, mais devra faire face, ici aussi, à plusieurs demandes. La réponse ne sera pas un non catégorique, car l'enseignement privé existe de longue date dans le pays. Un accord AGCS sur l'enseignement, basé sur la non discrimination des concurrents étrangers, ne fera qu'entériner la situation existante. Dans ce cas également, Berne a pris l'engagement formel de ne pas toucher à l'enseignement public primaire, secondaire, supérieur et professionnel. Les partisans du bon scolaire et autres partages du financement public doivent mener un combat politique interne s'ils entendent faire triompher leur cause. Ils n'ont

rien à attendre des négociations internationales.

Les anti-, puis altermondialistes, ont sorti les négociations commerciales internationales de l'ombre où elles ont agi pendant des décennies. En Suisse, les lobbies autres que economiesuisse sont au travail. Les parlementaires interpellent le gouvernement. Ils ont montré qu'ils peuvent influencer le mandat des négociateurs. Pour autant qu'ils restent vigilants.